ENG250 - Initiation à la recherche

Mis à jour le 20-02-2026

Code : ENG250

Unité d'enseignement de type cours

3 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **30 heures**

Responsabilité nationale :
EPN07 - Chimie Vivant Santé / Laura TEMIME

Contact national :

Risque Santé Sécurité (RS2)

2-RDC, 292 rue Saint-Martin
75141 Paris cedex 03
01 40 27 25 65
Isabelle Corbeau
secretariat.chaire-hs@cnam.fr ,
isabelle.corbeau@lecnam.net ,
mohamed.benhalima@lecnam.net

Présentation

Prérequis

- Cette UE est accessible exclusivement aux élèves inscrits à l'Ecole d'Ingénieurs du Cnam. Son obtention est un préalable à la préparation du mémoire d'ingénieur.
- Elle est obligatoire et ne peut être obtenue par VES* ou VAE* que dans le cas d'une validation totale du diplôme d'ingénieur de la spécialité concernée.

Objectifs pédagogiques

Savoir maîtriser l'information scientifique et technique spécialisée dans le domaine de la gestion des risques :

- Chercher l'information, l'évaluer, la valider
- Produire et communiquer l'information.

Savoir communiquer en situation professionnelle par écrit et à l'oral.

Compétences

- Capacité à synthétiser l'information technique et scientifique sous forme écrite et orale.
- Capacité à présenter et défendre son travail devant un public professionnel averti.

Programme

Contenu

Cette UE accompagne les élèves ingénieurs en gestion des risques dans la rédaction de leur mémoire, et leur apporte les compétences nécessaires pour mener à bien cette rédaction. Elle s'appuie sur des recherches dans des bases de données bibliographiques internationales, et la lecture et l'interprétation d'articles scientifiques, et propose donc une ouverture à la démarche de recherche dans le domaine.

Elle est organisée en deux grandes parties :

- **La première partie** est consacrée à l'acquisition des savoirs et savoir-faire en information et communication pour l'ingénieur. Les séances portent sur les grands principes de l'expression écrite et orale et sur l'utilisation des ressources bibliographiques.
- **La seconde partie** est l'application à un sujet de gestion des risques des compétences acquises dans la première partie. Elle fait l'objet d'un suivi tant du point de vue des techniques de la documentation que de la spécialité. A chaque séance, les élèves sont amenés à synthétiser de l'information technique et scientifique sous forme de présentations orales et/ou de documents écrits, et leurs travaux sont commentés en groupe.

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Examen final

Description des modalités de validation

La validation prend en compte:

- l'évaluation des travaux présentés en cours ;
- une présentation orale (oral probatoire de l'EiCnam) devant un jury présidé par un enseignant de la spécialité gestion des risques.
- Nul ne peut se présenter à l'évaluation de cette UE plus de trois fois.